

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE **MOIRANS**

Vu pour être annexé à la délibération
d'approbation en date du
14 décembre 2017

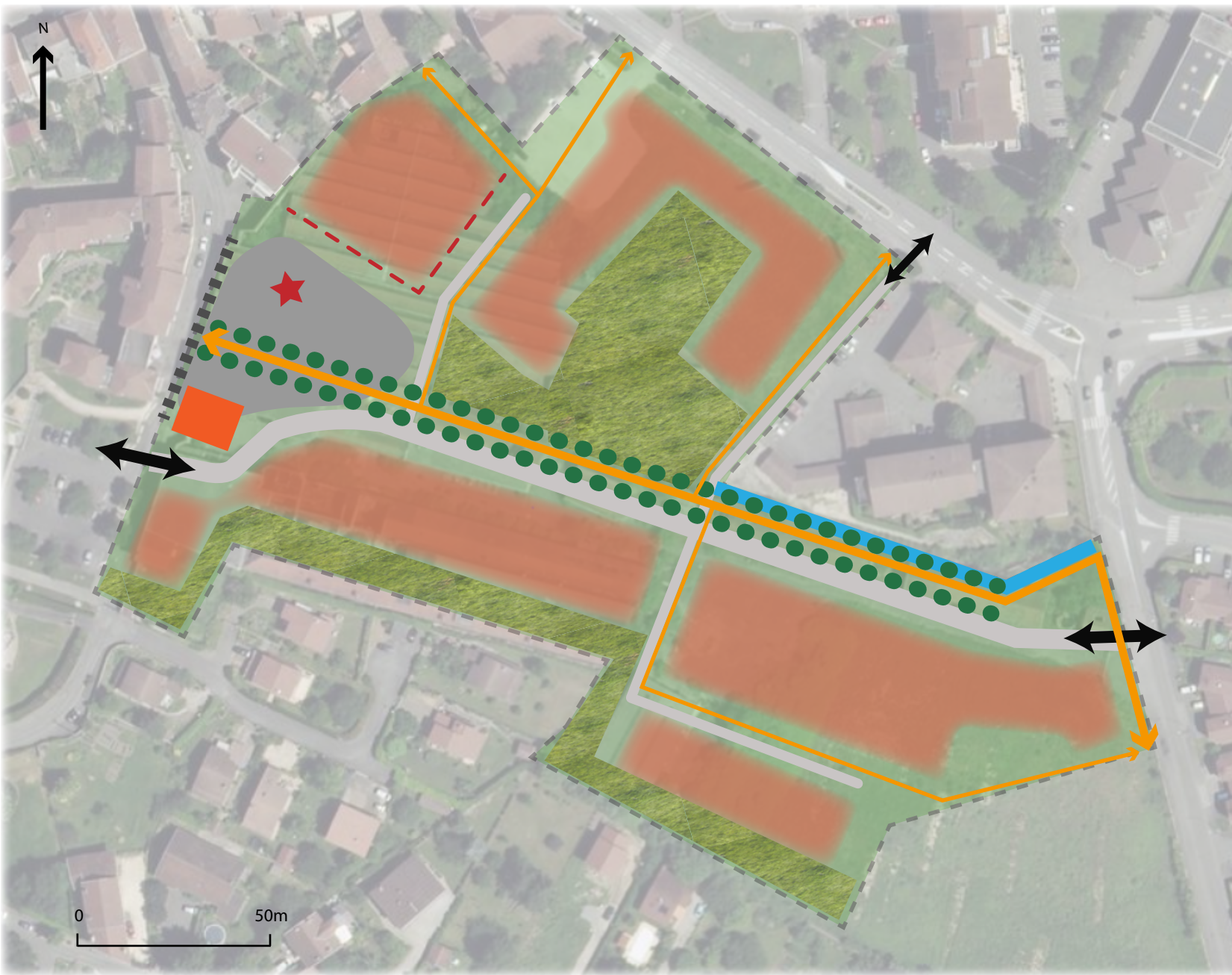
4

Diagnostic territorial et
Etat initial de l'environnement
Justifications
PADD
OAP
Règlement
Zonage
Annexes

PLU de Moirans

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Site de la SADAC



Légende :

-  Périmètre de l'Orientations d'Aménagement et de Programmation
-  Réaliser une opération de construction d'immeubles de logements et commerces en rdc; environ 300 logements dont 12% en locatifs sociaux; Hmax < R+4+A
-  Place publique avec commerces
-  Espaces verts
-  Voie de desserte principale; accès depuis la rue de Stalingrad, la rue de la Scierie et l'avenue Marius Chorot
-  Principe de voies de desserte de l'opération (tracés indicatifs)
-  Principe d'alignement des bâtiments
-  Liaison douce arborée
-  Principe de cheminements piétons
-  Mise en valeur de la petite Morge
-  Places de stationnement public
-  Porte de la SADAC à conserver

PLU de Moirans

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Site de la Pérelle

Légende :

-  Périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
-  Réaliser une opération d'habitat de type individuel groupé (densité de 25 logements / ha)
-  Créer une frange paysagère / un espace vert de manière à limiter l'impact visuel des constructions futures et intégrer les risques relatifs à la présence des ruisseaux
-  Préserver le fossé existant; imposer une bande de retrait inconstructible pouvant être support de liaisons douces
-  Accès depuis le chemin des Mûriers; principe de voie de desserte de l'opération (tracés indicatifs)
-  Future voirie
-  Accès modes doux
-  Potentialité de zone humide : secteur à valoriser ou préserver sous forme d'espaces paysagers ou de gestion des eaux



PLU de Moirans

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les Jardins des Violettes



L'OAP contient deux secteurs distincts qui seront affectés par des projets d'aménagements différents tout en restant connectés entre eux

Légende :

-  Périmètre de l'Orientations d'Aménagement et de Programmation - Secteur Nord
-  Périmètre de l'Orientations d'Aménagement et de Programmation - Secteur Sud
-  Réaliser une opération de construction d'immeubles de logements et de maisons individuelles; 36 logements ; Hauteur maximale fixée à R+3+A
-  Bâti ancien à conserver et rénover
-  Allée cavalière à mettre en valeur
-  Créer une frange paysagère / un espace vert de manière à limiter l'impact visuel des constructions futures
-  Voies de desserte : réutilisation et réaménagement des accès existants depuis la route de Voiron (tracés indicatifs). Pas de création de nouvel accès sur la RD.
-  Créer une liaison douce

